



**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES**

Assemblée nationale  
Initiative sur l'itinérance au Québec  
Automne 2008

**Mémoire présenté par  
Les Oeuvres Isidore Ostiguy**

**Rédigé par :  
Louise Guindon, directrice générale**

95, rue Lois, Gatineau, Québec, J8Y 3R5  
Téléphone : (819) 778-1325  
Télécopieur : (819) 778-1874  
Courriel : lguindon\_oio@bellnet.ca

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
1- Mise en contexte.....	2
1.1 Mission de l'organisme.....	2
1.2 Les services offerts.....	2
1.3 Situation de logements à Gatineau.....	4
1.4 Portrait des personnes utilisatrices des services.....	7
2- La nécessité d'une politique en itinérance.....	9
3- Nos recommandations .....	9
Conclusion.....	11

## INTRODUCTION

Jadis, l'itinérance était surtout associée aux clochards ou aux robineux. Depuis, le phénomène a beaucoup évolué puisqu'il touche des jeunes, des femmes, des personnes âgées et même des familles. Ce phénomène est en croissance, on parle d'un plus grand nombre de personnes touchées par l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale. On remarque la précarité plus grande des familles et de groupes spécifiques qui n'ont pas accès à un logement propre, sécuritaire et à prix réellement abordable et ceci, additionné à des conditions de vie ne permettant pas l'épanouissement. Ces conditions de vie difficiles se vivent très souvent parallèlement avec l'effritement du tissu et des liens sociaux, rendant les personnes encore plus vulnérables.

Les organismes membres du CRIO (collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais) se sont dotés d'une définition commune de l'itinérance : *Une personne ou une famille à faible revenu qui, sur une base permanente, périodique ou temporaire, est sans domicile fixe ou présente des risques significatifs d'être sans domicile fixe dans un futur immédiat.*

Personne n'est à l'abri d'un épisode d'itinérance. Personne ne peut être assuré contre l'éventualité d'une crise familiale, d'une perte d'emploi, d'apparition d'une maladie physique ou mentale, ou autre élément déclencheur. L'itinérance ne dure souvent qu'un temps, se vit par cycle, de façon sporadique.

Si l'itinérance est un phénomène complexe, les réponses le sont tout autant. L'appauvrissement, l'augmentation du coût des logements, la détérioration des conditions de vie, la judiciarisation sont autant de difficultés que rencontrent les personnes itinérantes. Comment y faire face ? Qui doit agir ? Dans quels buts ? Auprès de qui ? Avec quelles ressources ? Voilà autant de questions qui se posent et pour lesquelles on doit trouver des réponses adaptées, pertinentes et diversifiées.

## 1- MISE EN CONTEXTE

### 1.1 Mission de l'organisme

Les Œuvres Isidore Ostiguy (OIO) est un organisme communautaire ayant pour mission de favoriser l'intégration à la société outaouaise, des personnes et des familles démunies, principalement par le biais du logement social avec support communautaire et en ciblant et agissant sur les sources mêmes des multiples problématiques qui y sont reliées. Tous les services, l'aide, l'accompagnement et le soutien offerts par les Œuvres Isidore Ostiguy le sont gratuitement et sont accessibles à toute personne ou famille éprouvant des situations difficiles en matière de logement. Le but ultime étant de faire en sorte que chaque personne puisse avoir accès à un logement propre, sécuritaire, permanent et à prix abordable.

La philosophie qui prévaut dans chacune des actions entreprises par les Œuvres en est une d'empowerment. Les plans d'interventions et leurs applications sont donc déterminés par, avec et pour les personnes desservies dans une recherche d'autonomie, de responsabilisation, d'éducation et d'acquisition d'habiletés diverses favorisant la prise en charge individuelle et collective. Il s'agit là de redonner aux personnes un pouvoir sur leurs propres vies en les outillant plutôt qu'en faisant tout à leur place.

### 1.2 Les services offerts

**Logements permanents avec support communautaire:** Les OIO offrent à 10 locataires, un logement permanent avec support communautaire, propre et sécuritaire. Ce sont des personnes seules à faibles revenus, présentant certaines limites et fragilités et à grand risque d'itinérance. La principale spécificité de notre type de logement est qu'il s'accompagne d'un support communautaire. L'on définit celui-ci comme un ensemble d'interventions sociales reliées au logement et à l'habitat, destinées aux locataires, individuellement et collectivement, dans le but d'assurer à ces derniers des conditions accrues de pouvoir sur leur vie, leur habitat et leur environnement. Il s'agit d'une

intervention variable dans le temps et l'intensité, qui se traduit au quotidien par de l'accompagnement, de l'acquisition d'habiletés à la vie quotidienne, la gestion du bon voisinage, la résolution de conflits, l'offre d'activités sociales permettant la socialisation et la réponse aux besoins exprimés.

**Logements de transition :** Les OIO accueillent dans 6 logements de transition, des familles avec enfants qui se retrouvent sans logis. Pendant leur séjour, ces personnes auront tout le soutien nécessaire pour reprendre leur vie en main et identifier les divers facteurs ayant contribué à leur situation actuelle. Les plans d'interventions et leurs applications sont donc déterminés par, avec et pour les personnes desservies dans une recherche d'autonomie, de responsabilisation, d'éducation et d'acquisition d'habiletés diverses favorisant la prise en charge individuelle et collective. Ces familles peuvent profiter de nos logements de dépannage pour une période de temps n'excédant pas six mois. Le soutien et l'accompagnement offerts aux familles sont diversifiés et adaptés pour répondre adéquatement et en priorité aux besoins que celles-ci expriment puis, ultimement, porter un regard sur ceux que nos intervenants auront identifiés (recherche de logement, vêtements, meubles, emploi, problèmes familiaux, conjugaux, de consommation de drogues et alcool, problème de jeu, etc).

**Une prise en charge rapide et soutenue contribue grandement à la diminution du phénomène de l'itinérance.** En effet, une jeune femme monoparentale de 23 ans, a été hébergée aux Œuvres car elle avait été évincée de son logement pour non paiement de loyer. Cette jeune femme, mère d'un garçon âgé de 3 ans 6 mois, sans emploi, secondaire IV pas terminé, consommatrice d'alcool et de drogues se prostituait pour subvenir à ces besoins et ceux de son fils. Après une intervention d'une durée de 7 mois, madame est retournée aux études, elle a diminué de façon considérable sa consommation, elle a également augmenté ses habiletés parentales. Cette réussite a été possible grâce à la collaboration des autres organismes du milieu.

**Services externes :** Visant la réinsertion sociale, c'est par une équipe d'intervention expérimentée que les familles et personnes sont guidées et supportées. Parmi les

interventions faites via le service externe, nous retrouvons : accueil à nos bureaux ou au téléphone, analyse psychosociale, identification des besoins, recherche et visite de logements, médiation propriétaire-locataire, soutien à la gestion des revenus, intervention individuelle, conjugale et/ou familiale, aide et organisation aux déménagements, référence et accompagnement auprès d'organismes et d'institutions partenaires en lien avec les besoins exprimés (alimentaire, médical, juridique, scolaire, financier, Régie du logement, etc)

Un intervenant assure des suivis, sur une base volontaire, auprès des familles ciblées pour une période de six mois, afin de les stabiliser et assurer le maintien en logement. Du 1er avril au 19 septembre 2008, 32 familles ont reçu un suivi, ce qui représente 43 adultes et 93 enfants pour un total de 136 personnes. Sur ce nombre de familles, 15 ont un dossier auprès des Centres jeunesse de l'Outaouais (CJO) dont 10 qui doivent remplir la condition de conserver un logement et qu'un suivi soit assuré, faute de quoi ils perdront la garde de leurs enfants. Les problématiques que vivent ces familles sont en premier lieu celles liées à leur grande pauvreté (besoins de base) et peuvent s'y ajouter la toxicomanie, l'alcoolisme, le jeu compulsif, la violence, la dépendance affective, l'instabilité et la prostitution.

### 1.3 Situation du logement à Gatineau

La situation du logement pour les personnes les plus démunies de notre société est loin de s'améliorer à Gatineau. Depuis les trois dernières années, nous sommes confrontés à un alourdissement des problématiques des personnes et familles mal logées ou sans abri. Nous ne sommes plus dans une crise du logement, mais bien dans une crise d'accessibilité au logement. En effet, c'est dans la ville de Gatineau que le prix des logements est le plus élevé comparativement à toutes les autres villes dans la province du Québec. Pourtant, le montant accordé par le programme allocation logement est le même partout en province. **Ce qui fait que les pauvres de la région de l'Outaouais, sont plus pauvres que partout ailleurs au Québec.** Par conséquent, nous avons besoins de plus de financement, plus de logements à prix abordable propre et sécuritaire. Nous avons

également besoin de plus d'outils comme les suppléments au loyer pour nous permettre d'aider les gens les plus appauvris de notre ville.

Plusieurs facteurs mènent à l'itinérance. Les problèmes financiers trônent parmi ces facteurs. La grande pauvreté et un revenu inadéquat pour payer son logement, le stress suite à la perte d'un emploi, les conflits familiaux, l'abus d'alcool, la toxicomanie, prostitution, problème de jeu, etc. Pour d'autres, la maladie mentale ou des problèmes physiques peuvent être responsables de cette situation, quand ce n'est pas une multitude de toutes ces difficultés qui sont vécues par la même personne. De plus, les transformations de la composition de la famille ont contribué à la précarisation des conditions de vies, le nombre de familles monoparentales et de personnes seules connaît une augmentation. **Les personnes et les familles qui frappent à notre porte sont désorganisées soit; financièrement, socialement, culturellement ou les trois à la fois.**

Par conséquent, nous devons accompagner davantage les personnes, que ce soit au niveau juridique ou dans la recherche des besoins de base, tels que la nourriture, l'ameublement, les vêtements, etc. Un grand nombre d'entre elles ont un réseau social déficient, soit parce qu'elles viennent de l'extérieur de la région (ce qui représente 23,8% des demandes d'aide versus 76,2% provenant de Gatineau pour l'année 2007-2008) ou parce qu'elles ont brûlé leur réseau social (quand il y en a un) ou parce que leur propre réseau ne peut plus les aider, soit par manque d'argent, de ressources ou par épuisement. Cela a des conséquences désastreuses sur ces personnes : éclatement de la famille, perte d'estime de soi, sentiment d'échec à répétition. Nous devons donc intervenir plus rapidement pour éviter l'accumulation des problématiques.

Le coût pour se loger étant plus élevé que dans toutes les autres villes québécoises et la pénurie de logements sociaux et abordables dans notre région entraîne des conséquences graves. Nous remarquons que les personnes qui se retrouvent sans logement suite à une éviction ont plus de difficulté à se trouver un appartement, doivent vivre dans des logements trop petit et de mauvaise qualité voir même dangereux pour leur santé et leur sécurité. D'autres difficultés s'ajoutent souvent, comme une séparation de la famille, déménagement fréquent, changement fréquent d'école pour les enfants, réseau social

effrité, etc. **Des familles sont continuellement menacées de se faire retirer leurs enfants parce qu'elles ont un logement inapproprié et non parce qu'ils sont négligents!**

De plus, notre région est confrontée à des écarts importants au niveau de la richesse. Les riches sont de plus en plus riches et les pauvres sont de plus en plus pauvres. Il existe en Outaouais de grandes poches de pauvreté, selon des études, cela représente environ 20% de la population. Donc au-delà de leurs « poches vides », les personnes démunies sont quotidiennement confrontés à l'opulence, aux chantiers de constructions omniprésents, mais tous destinés aux habitations de luxe et à la surconsommation des très bien nantis, composant une autre atteinte à leur dignité.

Également, la liste d'attente à l'Office municipale d'habitation de Gatineau ne cesse d'augmenter, donc des ménages, comprenant plusieurs familles, se retrouvent aux Œuvres par manque de logements à prix modique dans notre région. Ces familles démunies doivent être logées dans des logements privés et se retrouvent à payer plus de 50% de leur revenu pour se loger. Les personnes seules et les familles se retrouvent face à des choix déchirants et doivent amputer leurs dépenses pour d'autres besoins essentiels, tels que la nourriture, l'ameublement, les vêtements, les médicaments.

**Pour toutes ces raisons, lutter contre l'itinérance devrait être une priorité provinciale, mais aussi régionale.** Il est primordial de subvenir, dans un premier temps, aux besoins primaires des personnes et familles en difficultés, pour ensuite pouvoir les aider à se réinsérer socialement. Afin d'amener les familles à sortir de l'itinérance, il faut assurer la stabilité résidentielle par l'accès à un logement abordable, offrir un soutien de transition, développer un bon réseau social, développer des services adaptés et bien arrimés.

## 1.4 Portrait des personnes utilisatrices des services des OIO

Les statistiques parlent d'elles-mêmes. Vous retrouverez ci-dessous un tableau représentant le nombre de demande d'aide que Les Œuvres ont reçu depuis les trois dernières années d'opération.

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
<b>Ouverture de dossiers</b>	540	487	615
<b>Moyenne par mois</b>	45	40,6	51,3
<b>Personne seule</b>	176	208	310
<b>Couple</b>	127	106	117
<b>Monoparental</b>	237	170	189
<b>Enfants</b>	475	408	483
<b>TOTAL</b>	<b>1 142</b>	<b>998</b>	<b>1 216</b>

En pourcentage:

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
<b>Personne seule</b>	15,4%	20,8%	25,5%
<b>Couple</b>	25,2%	21,3%	19,3%
<b>Monoparental</b>	20,8%	17,0%	15,5%
<b>Enfant</b>	41,6%	40,9%	39,7%

Le portrait économique des personnes qui ont utilisé nos services pour l'année 2007-2008

- 1,8% des ménages paient 100% de leur revenu pour se loger;
- 18,8% paient entre 90 à 99%;
- 15,2% paient entre 80 et 89%;
- 14,6% paient entre 75 et 79%;
- 8,5% paient entre 60 et 74%;
- 18,2% paient entre 50 et 59%;
- **Bref, 77,1% des ménages paient 50% et plus de leur revenu pour un logement, ce qui est inadmissible.**

Le tableau suivant représente l'année en cours, soit du 1<sup>er</sup> avril au 12 septembre 2008. Il illustre le pourcentage du revenu accordé pour le logement pour cette période.

Pourcentage du revenu attribué au logement	Nombre de personnes
0-25%	121 (98 de ces familles ne paient pas de logements, car ils n'en ont pas et 18 de ces familles bénéficie d'un logement subventionné)
26-35%	25
36-50%	50
51-74%	67
75-79%	12
80-84%	12
85-89%	10
90-95%	13
95-99%	14
<b>100% et +</b>	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>354</b>

À la lecture de ce tableau nous pouvons affirmer que jusqu'à présent, 44,6% des ménages paient 51% et plus de leur revenu pour se loger dont 8,4% paient 100% et plus.

Selon la SCHL, les frais mensuels de logement ne doivent pas dépasser 32 % de votre revenu familial brut. Les frais de logement comprennent les mensualités pour le logement et les coûts de chauffage. Elle considère également que les ménages qui paient plus de 50% de leur revenu avant impôt ont de graves problèmes.

## 2- LA NÉCESSITÉ D'UNE POLITIQUE EN ITINÉRANCE

Une politique en itinérance est essentielle, afin de mieux cerner le phénomène de l'itinérance au Québec et de proposer des actions concertées pour améliorer la réponse aux besoins primaires des personnes itinérantes et ainsi en favoriser la réinsertion sociale. Il est primordial de développer une vision commune et de se donner des objectifs pour guider nos actions dans le respect des particularités de chacune des régions du Québec, ce qui reconnaîtrait le statut particulier de l'Outaouais. **Trouver un logement abordable, demeure un défi pour les groupes vulnérables, particulièrement dans notre région.** Par ailleurs, le fait que les taux d'inoccupation des logements locatifs les plus abordables soient relativement élevés alors que les listes d'attente de logements sociaux sont longues indique que le marché locatif privé n'est pas en mesure de répondre aux besoins des ménages les plus vulnérables. Il serait donc urgent de réinvestir dans le parc de logements sociaux avec support communautaire, afin d'assurer le maintien de ces personnes en logement.

Une politique en itinérance est essentielle afin d'interpeller les différents paliers du gouvernement, de partager les responsabilités et de trouver des moyens concrets pour atténuer les conséquences du phénomène de l'itinérance. De plus, il faut prendre en compte dans les programmes et politiques, la dimension familiale, il faut développer des ressources qui permettent de soutenir les familles.

## 3- NOS RECOMMANDATIONS

### Les recommandations partagées avec le Réseau SOLIDARITÉ itinérance du Québec :

- Que le Gouvernement du Québec adopte rapidement une politique en itinérance, dans le respect des 6 objectifs principaux : le droit de cité, un revenu décent, le droit au logement, le droit à l'éducation, le droit à la santé et un réseau d'aide et de solidarité
- Que le Gouvernement du Québec consolide et augmente le financement récurrent de la mission de base des organismes luttant contre l'itinérance, autant au niveau de l'aide, de l'accompagnement, de la prévention ou de la défense de droits.

- Que le Gouvernement du Québec assure un revenu décent et accessible pour tous et toutes.
- Tout comme le comité spécial de l'ONU sur le logement et le RSIQ, le CRIO et Les Œuvres Isidore Ostiguy, recommande fortement qu'avant d'expulser quelqu'un de son logement, des mesures adéquates législatives ou autres garantissent l'accès des expulsés à un logement de substitution pour éviter qu'ils ne se retrouvent à la rue. Par le fait même, le CRIO et Les Œuvres Isidore Ostiguy demande à ce que soit prévu des mesures pour l'entreposage des biens de ces ménages.
- Que le Gouvernement du Québec subventionne davantage de logements sociaux et que les enveloppes destinées au support communautaire soit augmentées afin de permettre le maintien en logement des personnes les plus démunies économiquement et socialement.

**Nos recommandations pour notre région et les organismes de l'Outaouais :**

- Que le Gouvernement du Québec reconnaisse le statut particulier de l'Outaouais en ce qui concerne l'itinérance, afin que des mesures financières pour y remédier soient rapidement mises en place.
- Que l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais applique, actualise et respecte le Modèle d'organisation des services en itinérance en Outaouais, en y investissant les sommes nécessaires pour répondre aux besoins.
- Que le Gouvernement du Québec fasse pression sur la ville de Gatineau pour que cette dernière devienne rapidement ville mandataire auprès de la SHQ, afin de faciliter la réalisation des projets de logements sociaux.

**Nos recommandations pour le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais :**

- Que le CRIO puisse bénéficier d'un financement suffisant et récurrent à sa mission.
- Que le CRIO obtienne le financement nécessaire pour commander une étude afin de démontrer le statut particulier de l'Outaouais
- Que le CRIO obtienne le financement nécessaire pour la publication annuelle d'un bulletin de lutte à l'itinérance

## CONCLUSION

Le gouvernement fédéral doit mettre fin à l'incertitude chronique concernant le logement social dans ce pays et jouer un rôle de chef de file en s'engageant à mettre en œuvre une stratégie à long terme en collaboration avec le Canada, les provinces, les municipalités ainsi qu'avec le secteur communautaire.

Nous incitons, les provinces et les municipalités à faire une place au logement social dans le développement urbain et à tenter de limiter les hausses des loyers. Le gouvernement du Québec devrait bonifier le programme Accès-Logis et l'allocation logement. Puisque le phénomène de l'itinérance est complexe et que plusieurs facteurs sociaux sont en cause, plusieurs ministères sont interpellés, notamment, emploi et solidarité sociale, la justice, éducation, etc., qui seraient nécessairement imputables s'il y avait adoption d'une politique en itinérance.

La stabilité résidentielle représente une dimension importante du droit au logement et diminue les situations d'itinérance. Le droit au logement est un droit fondamental qui doit être reconnu explicitement. Le support communautaire est un moyen de soutenir les individus dans leur insertion sociale. Il permet d'agir dans le milieu de vie des personnes dont la stabilité résidentielle est à risque.

Nous demandons plus de logements sociaux et/ou abordables avec support communautaire afin de permettre aux personnes de retrouver leur dignité et qu'elles puissent subvenir à leurs besoins. Il faut reconnaître que les personnes elles-mêmes, ont la capacité d'agir sur leurs propres conditions de vie. Il faut plus de logements de transition avec support communautaire pour familles, car ces logements deviennent un tremplin pour plusieurs d'entre elles.

De plus, nous souhaitons que les organismes oeuvrant avec les personnes itinérante ou à risque de le devenir obtiennent un meilleur financement de base à la mission et que ce financement soit récurrent afin que nous cessions de chercher de l'argent et de garder nos énergies à répondre aux besoins de la communauté. Sans compter qu'il diminuerait le

roulement de personnel dans les organismes communautaires. Les organismes assurent une réponse immédiate aux besoins de base et proposent des services diversifiés.

En terminant, il est primordial de reconnaître qu'il y a des familles itinérantes dans le cadre de référence du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec, car c'est un phénomène de plus en plus préoccupant dans la région de Gatineau. Plusieurs familles se retrouvent dans des situations d'instabilité causées par l'augmentation du coût du logement et à l'insuffisance de logements sociaux.